

CONSEIL COMMUNAL

Saint-Sulpice, le 27 mai 2021

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL N° 04/2021

Séance du Conseil communal du mercredi 26 mai 2021 à 20h00 A l'auditoire Amphimax de l'UNIL

Présidence : M. Michel Racine

Le Conseil communal de Saint-Sulpice

- Vu le préavis municipal N° 06/21 « Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens – Secteur 12 – Ch. du Bochet-Autoroute »;
- Vu le rapport de la commission d'épuration et ouï les conclusions ;
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour ;

Décide à l'unanimité

- D'autoriser l'entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur Sorge, sur le territoire de la Commune d'Ecublens, sur le secteur 12 « Ch. du Bochet-Autoroute » ;
- D'allouer à la commission d'entente intercommunale Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de CHF 400'000.— net TTC, selon les modalités décrites ci-dessus.
- D'autoriser la Municipalité de Saint-Sulpice à contribuer par le montant de CHF 880.— net TTC qui sera financé par la trésorerie courante et amorti par le fonds de réserve attribué « Epuration des eaux » qui se monte à CHF 13'946'822,65 au 31 décembre 2020.

Conseil communal

M. Michel Racine

Président

me Olga Aguilar

ecretaire